

L'ACTION UNIVERSITAIRE

AVRIL 1947

EN DEUX MOTS ET PLUS

RINGUET : PÈLERINAGE (1923)

DOLLARD DANSEREAU :

LE PROBLÈME CONSTITUTIONNEL DU CANADA

PIERRE-PAUL LANGIS : QUAND LOUIS XIV N'EST PLUS ROI

ROGER DUHAMEL : CORNEILLE, CHANTRE DE LA GLOIRE

JEAN-MARIE MORIN : PROPOS UNIVERSITAIRES

PAUL LIPPENS :

INSTITUT D'OPTIQUE — UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

69

À MONTRÉAL — 2900, BOULEVARD DU MONT-ROYAL

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal



COMITÉ EXÉCUTIF :

Me Emile Massicotte, président
M. J.-A. Lalonde, 1er vice-président
M. Gérard Parizeau, 2e vice-président
Me Maurice Trudeau, c.r., secrétaire
Lt. colonel Urgel Mitchell, trésorier
M. Roger Duhamel, président du Comité de Publication
M. Jules Labarre, président sortant de charge
Dr Louis-Charles Simard, ancien président
Dr Stéphane Langevin, ancien président
Président d'honneur : M. Edouard Montpetit

CONSEIL GÉNÉRAL :

Le Comité Exécutif et les délégués suivants :

Agronomie : M. Roméo Martin et M. William Houde
Chirurgie dentaire : Dr Gérard Plamondon et Dr Jacques Demers
Droit : Me Paul Galt Michaud et Me Marcel Côté
H.E.C. : M. Jean Nolin et Jean C. Aubry
Lettres : M. Jean Houpert et M. Gérard Aumont p.s.s.
Médecine : Dr Roma Amyot et Dr Emile Blain
Médecine vétérinaire : Dr J.-A. Viau et Dr Joseph Dufresne
Optométrie : M. Edgar Lussier et M. Jean Hotte
Pharmacie : M. René Boudrias et M. Rodolphe Dagenais

Philosophie : M. Gérard Barbeau et Rév. Père Albert Landry, o.p.
Polytechnique : M. Marc Boyer et M. Roland Bureau
Sciences : M. Abel Gauthier et M. Roger Lamontagne
Sciences sociales : M. François DesMarais et M. Albert Mayrand
Théologie : M. l'abbé H.-G. Palardy et M. l'abbé Irénée Lussier
Le président de l'Association générale des étudiants ;

Trésorier honoraire : l'honorable Henri Groulx ;
Vérificateur honoraire : M. Jean Valiquette (H.E.C.)
Administrateur : M. Jean-Pierre Houle.
Conseillers juridiques : Me Roger Brossard, C.R., Me Damien Jasmin, C.R.



COMITÉ DE PUBLICATION :

MM. Roger Duhamel, président, Robert Charbonneau, Dollard Dansereau, Jean-Marie Morin, Marcel Raymond.

COMITÉ DES RECHERCHES :

Dr Louis-Charles Simard, président ; Mgr Olivier Maurault, MM. Roger Brais, Jean Bruchési, Louis Casaubon, Gérard Parizeau, Dr Georges Préfontaine, MM. Paul Riou, Jacques Rousseau, Jules Labarre, secrétaire.

COMITÉ DU FONDS DES ANCIENS :

M. A.-S. McNichols, président, Sénateur Élie Beaugard, Juge Séverin Létourneau, Docteurs Stéphane Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J.-Édouard Labelle, Oswald Mayrand, Alphonse Raymond, M. J.-A.-M. Charbonneau, Me Émery Beaulieu, M. Étienne Crevier, secrétaire ; Gérard Parizeau, trésorier.



L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Les articles publiés dans l'Action Universitaire n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Rédacteur en chef : JEAN-PIERRE HOULE

Rédaction et administration : 2900, boulevard du Mont-Royal, Tél. AT. 9451

Impression et expédition : Imprimerie Pierre Des Marais, Montréal, P.Q.

Abonnement : \$3.00 au Canada et à l'étranger. L'Action Universitaire paraît chaque mois, sauf juillet et août.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

SOMMAIRE



En deux mots et plus	3
Pèlerinage, 1923	<i>Ringuet</i> 4
Le problème constitutionnel du Canada	<i>Dollard Dansereau</i> 8
Quand Louis XIV n'est plus roi	<i>Pierre-Paul Langis</i> 11
Corneille, chantre de la gloire	<i>Roger Duhamel</i> 14
Propos universitaires	<i>Jean-Marie Morin</i> 17
Documents	24
Institut d'Optique -- Université de Montréal	<i>Paul Lippens</i> 25
Notes de lecture	<i>Roger Duhamel</i> — <i>Pierre Camu, jr.</i> 29



EN DEUX MOTS ET PLUS



Il nous parvient de temps à autre des lettres de diplômés qui expriment leur satisfaction ou leur mécontentement au sujet de tel ou tel article publié ici. Si l'intérêt de cette correspondance est indiscutable, le plaisir qu'elle procure n'est pas toujours sans mélange. Nous ne refusons pas la critique, bien au contraire, car nous savons tout ce que notre oeuvre comporte d'imparfait. Mais l'occasion nous paraît excellente de faire une mise au point.

L'Action Universitaire est la revue des diplômés, clientèle diverse, s'il en est, et le premier devoir du Comité de Publication est de satisfaire, autant que faire se peut, cette clientèle. Notre seule règle de conduite dans l'examen des manuscrits est donc la suivante : les auteurs doivent écrire un français décent et ne pas aller sciemment contre la loi, ni la morale.

Ce que nous trouvons puéril, c'est l'abonné qui nous retire son appui parce que mécontent. Le droit de réponse existe et les pages de la revue sont largement ouvertes à tous les universitaires. Nous sommes d'ailleurs étonnés qu'il soit très difficile de trouver des collaborateurs parmi les huit mille diplômés de notre Université. Où sont donc tous les rédacteurs de programmes, les réformateurs, les champions des grandes causes, les marchands d'idéal, les RÉALISATEURS ? Faudrait-il croire les méchantes gens qui doutent de notre culture générale ?

* * *

Vous avez reçu copie de notre referendum. Quelques minutes de votre temps suffisent pour répondre à ces quatre questions. Ne tardez pas à nous retourner votre réponse; cela est important pour l'Association qui pourra ainsi constituer un dossier fort utile. Si depuis longtemps vous avez des critiques à diriger contre l'A.G.D.U.M., ou si vous avez des suggestions à nous faire, allez-y de bon coeur, joignez à votre réponse autant de pages qu'il vous plaira. Nous vous lisons avec grand intérêt.

* * *

Un dernier mot. Les vacances universitaires commencent bientôt. Dans votre industrie, à votre bureau n'y aurait-il pas place pendant cette période, pour un ou deux étudiants ? Excellente occasion de poser un geste de solidarité et de rendre service. Pourquoi ne pas vous adresser à l'administrateur de l'Association des étudiants ? (EX. 1573). En certains cas, ceci vaudrait beaucoup mieux que des bourses, d'ailleurs très rares et toujours difficiles à obtenir. Nous vous remercions.

PÈLERINAGE, 1923

Ringuet

Renaïson, nom de gras métayer ;
Ambierle nom de fée sylvestre.

Pourtant, ce sont en réalité tout simplement, les noms de deux petits villages enracinés, depuis semble-t-il, des éternités, dans le tuf d'une France qui vue de ces lieux, paraît immuable. Ils sommeillent sans bruit dans une plaine courte et onduleuse. Les côteaux, rayés de vignes, sont les amorces du Massif Central, vers l'Ouest, auquel préludent ici les Monts de la Madeleine, ceux du Livradois et ceux des Bois-Noirs. Leurs lignes souples, loin de rompre l'horizon, ne font que l'adoucir. Ce sont eux qui, plus par persuasion que par violence, séparent en deux couloirs parallèles ce qui autrement serait l'unique vallée de la Loire ; ce fleuve s'étale sous nos yeux, tandis que dans la seconde, de l'autre côté des buttes, court sans hâte la Besbre aux eaux douces.

Nous sommes ici tout près du cœur rocheux et mal accessible de la France. Cela avait autrefois nom : le Forez, "le doux pais de Forez" chanté par Anne d'Urfé ; pays dont le nom n'évoque rien de glorieux ni, par conséquent, de sanguinaire. De Renaïson, et de tout le comtat, jamais on n'eut rien à dire sinon que le vin y est agréable. Et c'est un fait que les populations rustiques qui y vécurent n'eurent, apparemment, d'autre souci que de soigner leurs treilles et d'en presser les grappes suivant les rites millénaires. Ce petit pays n'a pas d'histoire ; pas même, ou presque, de légendes,

sauf quelques récits bonasses où se rencontrent des hommes calmes et des esprits plus taquins que méchants.

Tenant à la fois de la grasse Bourgogne et de l'Auvergne tourmentée, cette terre semble avoir été un îlot paisible épargné par les bourrasques. Sans doute veillait sur elle quelque marraine ni assez puissante ni assez belle pour exciter l'envie. Les rumeurs mêmes n'y arrivaient que tardivement, atténuées par le temps et la distance, trop affaiblies pour éveiller les passions dangereuses. Insoucieux des changements qui n'attaquaient ni la fertilité de leurs vallons, ni la générosité de leurs clos, les habitants attachaient peu de prix aux querelles qui périodiquement ensanglantaient le reste du royaume. Loin des mobiles frontières, ils ne subirent même pas les contrecoups des grandes invasions. Je me les figure, ces bons Ségusiens dont peut-être je descends et à qui je devrais d'être si peu guerrier, je me les figure regardant avec une indifférence étonnée passer successivement les Sélures, les Romains, les Arabes, les Bourguignons, les Français. De leur gîte, les Romains firent le tour. Les Maures ne l'atteignirent point. Les Francs, les Allemands s'arrêtèrent au dessus, et les Anglais de même. A l'ouest, les barques northmandes ne violèrent point la Loire.

Non. Ce pays n'a pas dû changer ; ni sensiblement l'esprit de ses vignerons et de ses artisans. Peut-être, tout au plus, les pluies ont-elles époiné

quelques sommets des Monts de la Madeleine dont les derniers renflements viennent soulever les pavés d'Ambierle.

Personne aujourd'hui ne va de ce coté sans intention expresse ; le lieu, certes, n'est guère passant. C'est que, pour s'y rendre, il vous faut renoncer, en gare de Lyon, aux trains luxueux du P-L-M- chargés de touristes retour d'Italie ou de lords anglais à destination de Nice et de Monte-Carlo. Par une voie ferrée latérale, on va sans hâte vers Roanne. Ce chef-lieu, de population égale à celle de Trois-Rivières, possède, disent les encyclopédies, les restes négligeables d'un château du XI^{ème} et quelques rares maisons d'environ quinze cent. Relativement industrielle, occupée à tisser des rubans pour les bonnets de France et à cuire de la poterie de bouche, Roanne travaille sans agitation visible, les pieds dans les eaux de la Loire qui, entre les usines et les magasins, sait se contenter d'un lit sans ampleur bordé d'herbes chevelues où errent des gougeons mélancoliques et de rares chevesnes.

C'est là qu'une petite rivière—ou un gros ruisseau, suivant qu'il vous plaira—vient jeter ses eaux brillantes dans le canal du fleuve qui les conduira, mêlées aux siennes, jusqu'à la mer Atlantique. Le Renaison, tantôt moussant parmi un éboulis, tantôt reflétant les broussailles dépeignées, descend des hauteurs prochaines du Figolais et du Sésame, et de celles, plus voisines, du Pic Corbet où les Pierres de Saint-Martin,—dont j'ignore, hélas ! la légende—font inutilement sentinelle.

C'est la rivière qui indique le chemin à une diligence sur rail qui avance en cachotant, collée au derrière d'une locomotive-joujou. Et l'on s'en va ainsi, un peu comme les chevaux de bois d'un manège, vers l'ouest et

vers le village ; village et rivière si proches parents qu'ils portent le même nom : tous deux Renaison, Renaison tous deux. Au fond, moins lointaines désormais et plus nettes, les montagnes ne barrent point brutalement l'horizon. Mais elles vous invitent gentiment à ne pas aller plus avant.

De cet aimable et modeste lieu, les maisons ne sont pas très vieilles, encore moins très neuves. Rien en elles qui fasse parade. Solides et carrées, de brique avec chaîne de belle pierre, leur seul luxe, elles nous regardent passer sans méfiance comme sans attention. A les voir, on ne s'imagine point qu'elles soient faites pour qu'on y prenne ses aises ; ni non plus, toutefois, pour imposer la gêne. Elles sont telles qu'on les peut attendre de gens qui jamais n'eurent les moyens de construire du temporaire. Quant à la douzaine de rues, elles s'entrelacent entre l'Hôtel du Commerce et l'église paroissiale.

Elle est neuve cette église : cent ans peut-être, et encore ! Inutile donc d'y chercher une dalle, une description, quelque chose qui rappelle ma famille, tel qu'on m'avait dit, pourtant.

Une religieuse passe. Je l'aborde et m'informe. Très accorte, elle me répond que "bien qu'habitant le pays depuis trente ans, elle ne connaît personne du nom de Panneton".

"Mais, continue-t-elle, pourquoi n'allez-vous pas voir la vieille madame Dubost. Elle connaît tout le monde, de Renaison et des environs. Si quelqu'un peut vous renseigner, c'est elle."

Madame Dubost abrite ses quatre vingts et quelques années au haut d'une maison deux fois plus âgée qu'elle et dont elle ne sort plus depuis longtemps. Elle vit là, moitié dormant, parmi les choses qui ont vu passer les jours calmes de sa vie, attendant sans émoi la mort qui viendra l'éteindre à son tour après tous ceux de son épo-

que dont il ne reste à peu près plus personne. Elle est un lien vivant avec les générations disparues ; elle en garde une mémoire soigneusement ordonnée. L'appartement est petit-bourgeois-province, avec des tentures passées, des bibelots naïfs et sans valeur, des tables dont le bois est usé à force de frottage, des fauteuils correctement rangés le long du mur et que recouvrent des housses définitives.

Après un verre de vin frais et savoureux, je me trouve assis en face de la vieille au visage ridé comme un pruneau sous les ruches de son bonnet de dentelle noire. Elle a l'oeil vif, mobile et petit comme celui d'une poule cherchant quelque vermisseau ; et son ouïe est tout juste assez dure pour me faire répéter systématiquement mes questions. Ce qui lui donne le temps de prudemment songer à la réponse qu'elle fera.

—Comment dites-vous ?... Panneton ?... Ah ! oui, Panneton... A Renaison ?... Non. Non ; il n'y a pas de Panneton à Renaison ; pas de famille Panneton. Ni dans le pays. Non...

Que je sois du lointain Canada, de la mystérieuse Amérique, cela ne l'étonne pas le moins du monde. Elle vit dans une sphère différente, perchée sur un arbre généalogique. Il y a les filiations et les alliances, les collatéraux et les cousins "du trois au quatre". Rien autre.

"...Des Panneton ? Je n'en ai jamais connu ici. Pourtant je connais tout le monde. Toutes les familles. A des lieues et des lieues à la ronde."

Elle dit encore des **lieues**, comme chez nous !

"Mais... mais il y en a à Ambierle, le village voisin. Oui, à Ambierle. Il

y en a même deux familles, je crois, peut-être plus maintenant... Ou moins... Il y a un vigneron, qui a épousé en secondes noces une Bonnard, de Saint-Haon-le-Châtel. Et l'autre, bien... c'est cela, il est rentier. Même que sa mère était une Leverrier. Et plus loin, du côté de La Palisse, il y en a encore, des Panneton. Pas à Renaison."

Mais alors ! la souche de ma famille n'est point, comme on l'affirmait, Renaison ! Cela me fait presque chagrin. Même par ce temps pluvieux, sans le soleil qu'avril pourtant nous avait promis, j'avais déjà pris goût à ce pays dont le nom est plaisant aux lèvres et dont le sol se plisse en longs plis larges comme une étoffe de qualité. J'aimais déjà, de confiance, les fermières et les maraîchers, le gendarme et le lampiste de la gare, le potard et la caissière de l'Hôtel du Globe ; et tous ceux que j'ai rencontrés tantôt dans le petit train ou sur la Place de la Voirie. Et qui, tous ainsi que ma bonne vieille, parlent doux un français simple, limpide, poli par un long usage, le plus joli peut-être qui jamais ait résonné à mes oreilles. J'aimais déjà les côteaux chargés de vignes anonymes. Et la Renaison dont je voulais tout à l'heure, dès après l'entrevue, aller voir la cascade près de la scierie Duffy.

Et puis ! peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi. Voilà le pays aimable que mon ancêtre eut quitté pour les neiges du Canada. Voilà les paysages qui eussent hanté son esprit quand soufflait le nordet sur les pentes glacées de l'île d'Orléans. Comment ne les eut-il pas regrettés parfois ?

La vieille s'est tue. Je vais me lever puisque la visite est terminée. Mais je vois que ses lèvres bougent. Et que

son front, ridé horizontalement par l'âge, a pris, à la racine du nez, entre les yeux mi-clos, les rides verticales de l'effort. Visiblement, elle continue à sonder les placards intérieurs, à ouvrir les tiroirs, à fouiller les piles de souvenirs, à trier les faits et les gens et les images pour chercher quelque chose qu'elle croit avoir déposé jadis en un coin.

Voilà qu'elle ouvre les yeux et j'y vois une étincelle.

"Attendez ! Attendez !... Vous dites bien : Panneton... Panneton... Bon. J'ai connu mon arrière-grand'mère, mon arrière-grand'mère à moi. Elle avait bien cent ans quand elle est morte. Eh !... Cela nous met loin en arrière ! Personne ne connaissait le pays comme elle. On venait la voir de partout pour les parentés. Mieux que les registres de la mairie, je vous dis."

"Oui, oui ! Cela me revient maintenant. Elle m'a raconté,—j'étais toute petite mais je me souviens—elle m'a raconté qu'il y avait eu un Panneton, ici, à Renaison, dans les temps, bien loin. Elle ne l'avait pas connu elle-même, bien sûr. Ce Panneton-là, le dernier qui ait habité Renaison, eh bien ! il avait quitté le village il y a... je ne sais pas. Mais toujours est-il que c'est en Amérique qu'il était allé. En Amérique."

—Au Canada ?

—En Amérique ? Au Canada ? est-ce que je sais, moi ? En tout cas, on n'en a donques entendu parler depuis lors.

Dans la chambre, les choses subitement se sont effacées à mes yeux. Les murs au papier mesquin, je ne les vois plus ; ni les vieux meubles au

bois lustré. Je n'ai plus même conscience de l'aïeule redevenue silencieuse auprès de son fils souriant.

C'est que j'ai cru voir passer une ombre. Une ombre : celle de mon ancêtre, le dernier des Panneton français de ma lignée ; le premier des Panneton canadiens de ma lignée. Claude Panneton, trisaïeul de mon trisaïeul. A travers le brouillard épais des siècles que les mémoires additionnées de deux vieilles femmes curieuses et bavardes ont subitement et inespérément dissipé.

Claude Panneton. Rablé et court, sans doute, comme ceux d'ici. Les yeux gris et le nez fort, sans doute, comme ses fils et nous tous, de sa postérité.

Un jour de printemps, en 1686, il s'est arrêté sur cette place où tout à l'heure, le cherchant, je me suis arrêté moi-même. Il a déposé un instant son baluchon sur les pavés. Un moment, il a regardé tout cela qui l'entourait : les gens, qui depuis ont disparu ; les monts qui toujours demeurent. Parmi quoi il avait jusque là vécu. Au delà de quoi il ne connaissait rien. Et que tout à l'heure il aurait quitté à jamais.

Il y a près de deux cent cinquante ans ; deux siècles et demi.

Deux siècles et demi. Déjà.

Pourquoi est-il parti ? La pauvreté ? Une faute ? La lassitude du foyer et de l'autorité paternelle ?

Ou peut-être simplement le goût absurde des espaces neufs ? Et la soif, incomprise des voisins timorés, de savoir ce qui se cachait derrière les monts de la Madeleine ?

Derrière le grand pays de Loire.

Derrière la Mer.

LE PROBLÈME CONSTITUTIONNEL DU CANADA

Dollard Dansereau

Avocat au Barreau de Montréal

Le droit, comme les moeurs, est en constante évolution. Le droit constitutionnel canadien n'échappe point à cette règle. Au contraire, il serait étonnant et même inquiétant que la constitution canadienne demeurât figée dans les formes qu'elle a reçues en 1867. Des problèmes sont nés depuis lors, comme l'aéronautique, la radio-diffusion, qui ont rendu nécessaire non pas une modification de la Constitution de 1867, mais son interprétation par les tribunaux, et notamment par la Cour Suprême du Canada et par le Conseil Privé. De plus, le Canada est devenu une nation grâce au statut de Westminster et surtout à la suite de l'importance grandissante de son commerce international et de sa participation aux dernières guerres de l'Empire britannique. Le gouvernement central a acquis de la sorte un prestige qui influe fatalement sur ses relations avec les gouvernements provinciaux. C'est donc dans ce climat, pour employer un mot à la mode, qu'évolue maintenant la Constitution de 1867.

Le problème constitutionnel du Canada est au premier plan de l'actualité dans notre province parce que, au moment où paraîtront ces lignes, les accords de 1942 entre le gouvernement central et la Province de Québec auront pris fin. En premier lieu, quels furent ces accords de 1942? Le préambule de la loi 27 des Statuts de Québec de 1942 nous en indique les motifs :

"ATTENDU que pour permettre au Canada de fournir, dans la poursuite de la présente guerre, un effort maximum, il est nécessaire que le Parlement fédéral exerce seul le pouvoir d'imposer des taxes directes sur le revenu et sur les corporations ;

ATTENDU que le gouvernement fédéral est disposé à verser à la province une compensation adéquate, si, pour la durée de la guerre, elle s'engage à ne pas prélever de telles taxes ;"

Inspirée par ces motifs, la Législature de Québec a cédé provisoirement au Gouvernement d'Ottawa le pouvoir exclusif d'imposer certaines taxes, taxe sur les primes d'assurances et spécialement l'impôt sur le revenu, certaines taxes payables par les compagnies. Le gouvernement central a dès lors augmenté considérablement ces impôts qui ont rendu possibles les emprunts massifs jugés indispensables à la victoire de nos armes. Ottawa se trouve à présent dans l'obligation de maintenir ces impôts à un taux élevé pour faire face au service de la dette publique et aux besoins de l'administration. De leur côté, la province et les municipalités québécoises reprennent les droits de prélèvement cédés en 1942, de sorte que les citoyens se voient menacés d'une imposition double qui deviendrait vite ruineuse, vu le taux élevé fixé par Ottawa pour ces impôts.

D'après les accords de 1942, le gouvernement central devait à la province

de Québec une compensation de plus de \$ 20 millions par an à raison de la cession provisoire des droits d'impôt y mentionnés. Le gouvernement de la province, en reprenant ces droits, perd la compensation convenue. C'est la situation faite non seulement à la province de Québec, mais à toutes les provinces du pays qui ont signé de semblables accords, à moins qu'une nouvelle entente n'intervienne entre elles et le gouvernement central.

Afin d'épargner au contribuable une taxation trop lourde, le Gouvernement a fait appel aux provinces et leur a proposé de nouvelles ententes au moyen desquelles les accords de 1942 seraient prolongés en retour d'une compensation accrue. Les gouvernements provinciaux ont offert leur coopération au Gouvernement d'Ottawa, mais aucune entente n'a été conclue jusqu'à présent. Les gouvernements provinciaux tiennent aux impôts qui leur sont reconnus par la Constitution de 1867 et qui sont indispensables, soutiennent-elles, au libre exercice de leurs droits et privilèges constitutionnels. De son côté, le Gouvernement d'Ottawa est lié envers ses créanciers obligataires et se voit obligé d'insister pour conserver les avantages qui lui ont été consentis par les provinces durant la guerre. Le pays se trouve par conséquent dans une impasse dont il devra néanmoins sortir pour éviter l'inflation ou le marasme économique.

La fin de la guerre a été également le signal de nombreuses revendications de toutes les classes de la société. Des syndicats ouvriers, soutenus par certains partis politiques fédéraux, réclament des assurances sociales et un code national du travail. L'agriculture et l'industrie veulent des subsides. La population désire un programme national de construction de

maisons par le Gouvernement d'Ottawa. Bref, aux revendications déjà examinées par la Commission d'enquête Rowell-Sirois viennent s'en ajouter d'autres, nées de la guerre et des espoirs qu'elle a encouragés. La réalisation de la plupart de ces prétendues réformes exigerait une révision de la Constitution de 1867, révision qu'appréhendent certains gouvernements provinciaux de même que la majorité des Canadiens-français. Ces difficultés se superposent à celles qui existent par suite de la fin des accords de 1942. Il appartient aux hommes politiques de les résoudre ; le pourront-ils ?

La protection des minorités a été l'une des raisons déterminantes de l'union des provinces en 1867 ; cela ressort des déclarations faites à cette époque par Sir John A. Macdonald, confirmées par le Conseil Privé, notamment dans l'affaire de L'Aviation (1932, Appeal Cases, pages 54 et 70). La minorité catholique et française du pays, spécialement, s'est constamment appuyée sur la Constitution pour assurer sa survivance. Etendre les pouvoirs du gouvernement central, dominé par une majorité anglophone et peu bienveillante pour les Canadiens de langue française, c'est risquer d'amoindrir la protection due aux minorités. Disons que c'est là l'aspect politique de la question.

Il y a en outre l'aspect juridique. Les uns soutiennent que la Constitution de 1867 est un pacte qui ne peut être modifié sans l'assentiment de toutes les parties intéressées, en l'espèce le gouvernement d'Ottawa et les gouvernements provinciaux ; les autres prétendent, au contraire, qu'elle est une loi du Parlement britannique, loi que celui-ci peut amender et, effectivement, a amendé à la requête du

gouvernement central seul. C'est ce qui est arrivé en 1943, lors de la suspension de la redistribution décennale des collèges électoraux, et en 1946, encore à l'occasion de la distribution des collèges électoraux. En 1941, lorsque le gouvernement central s'est fait donner le pouvoir d'imposer l'assurance-chômage, il avait au préalable consulté les gouvernements provinciaux.

La plupart des juristes canadiens sont d'avis que la Constitution de 1867 est un pacte qui, en conséquence, ne

peut être modifié sans la participation des provinces. Les autorités fédérales ne l'entendent pas de cette oreille, semble-t-il, et le concours des législateurs britanniques leur est acquis, surtout depuis la dernière guerre. Quelle que soit la valeur des députés québécois aux Communes, ils demeurent en minorité. C'est pourquoi ceux, parmi les nôtres, qui s'alarment de l'accroissement irrésistible des pouvoirs du gouvernement d'Ottawa, se font de plus en plus nombreux.



QUAND LOUIS XIV N'EST PLUS ROI

Pierre-Paul Langis

Avocat au Barreau de Montréal

Le ridicule incident provoqué par la censure des "Enfants" me rappelait une querelle de préséance, au temps de Louis XIV, dont on nous faisait lire le récit à l'école. Il s'agissait de l'Ambassadeur de France à la Haye, rencontrant en carrosse l'Ambassadeur d'Espagne. Tous les deux cherchent à occuper la place d'honneur avec le résultat que les carrosses se trouvent arrêtés l'un devant l'autre. L'ambassadeur de France invoque son droit de préséance pour que l'ambassadeur d'Espagne lui laisse le passage mais celui-ci refuse. Tous les deux s'entêtent. Aucun ne veut céder ni ne cède en effet mais il faut faire une ouverture dans la barrière par où puisse passer l'ambassadeur d'Espagne qui peut ainsi sauver la face. Nous savons avec quelle âpreté des questions semblables furent discutées ici au Canada : il s'agissait de défendre son prestige personnel et aussi de soutenir le prestige de la France, prestige très grand à cette époque, dans tous les domaines, comme chacun sait ! A cause de la puissance de la France et de l'éclat de sa civilisation, on était mieux disposé à accepter de bonne grâce les attitudes altières, hautaines de certains Français ; et si l'on n'y était pas disposé, il fallait bien s'y résigner . . .

Le comte de Hautecloque se croit encore au temps de Louis XIV. Le personnage tout entier est un véritable anachronisme : son nom, après quatre

républiques, et ses attitudes, après les dégâts causés par chaque expérience républicaine . . . Sa place n'est pas une ambassade mais le Musée Grévin . . . Il avait d'ailleurs déjà donné des marques de son impertinence et de son manque total de diplomatie quand M. Roger Duhamel protesta, avec modération, raison et dignité, contre la sottise exécution de Robert Brasillach. Il nous répondit que cela ne nous regardait pas. Sans doute la réponse était tentante mais on ne conçoit guère qu'un diplomate n'ait pas résisté à une telle tentation. Elle ne doit pas trop nous étonner, quand on songe qu'en France, ce à quoi on a surtout résisté, ces dernières années, c'est au sens commun et au sens des proportions. Même si la France n'avait reçu aucun secours du Canada, et même si elle n'avait pas eu l'intention d'en obtenir de nouveaux, cette insolence n'en eût pas été moins mal inspirée . . . Le comte confond visiblement—comme on dit—les issues et spécialement la grandeur, la fermeté et la fierté avec la brutalité et le manque de tact et la platitude. Son gouvernement devrait desservir ce plat . . . de résistance avant qu'il ne le desserve trop ici . . . La tâche d'un diplomate n'est pas d'entretenir des polémiques avec les gens du pays où on l'envoie ni d'y faire des ennemis à son pays, ce que le comte est en train de réussir d'une façon remarquable . . . Si la France est aussi piètrement représentée partout, son prestige n'est

pas près de se rétablir à l'étranger... Et il n'est pas spécialement étonnant que le français ait cessé d'être la langue diplomatique, en vertu d'une décision récente de l'O.N.U., remplacé par le russe.

Décidément, nous sommes loin du temps de Louis XIV : on s'efface de moins en moins devant l'ambassadeur de France, on ne passe plus au travers des clôtures pour lui céder le passage... C'est un fait dont les intéressés devraient tenir compte et dont ils pourraient d'ailleurs tirer profit : les Français—et la France—seront beaucoup plus aimés quand ils perdront leur air fendant, qu'ils cesseront de se prendre pour Napoléon ou pour un autre, et de se présenter comme les dépositaires patentés de la vérité révélée, à la façon de Jules Romains, comme des demi-dieux à qui l'on doit offrandes plantureuses et humbles adorations. (Nous avons été polis quand M. Georges Duhamel est venu : mais qu'on ne s'avise pas de recommencer le petit jeu. Nous commençons déjà à perdre patience !)

Les peuples colonisateurs ont une fâcheuse tendance à se croire chez les sauvages dès qu'ils sortent de chez eux et à penser qu'il suffit de quelque menue verroterie pour y subsister plusieurs saisons. Mais qu'on ne s'y trompe pas : si nous acquérons volontiers quelques pacotilles pour faire plaisir à un visiteur gentil et parce qu'elles ont à nos yeux une valeur sentimentale, cela ne signifie pas que nous nous laisserons indéfiniment refilet des fonds de tiroir, et des secrets de Polichinelle ou les sous-produits frelatés d'un art fondé sur l'absurde, d'une philosophie de l'ordure, d'un théâtre de "sex-crazy".

Hélàs ! le grand Siècle est passé... Depuis la Révolution, la France ne

semble aspirer qu'à descendre et ses aspirations sont comblées... De république en dictature, de chaos en chaos, elle s'achemine vers le grand chaos final qui semble devoir être la dictature communiste. Nous n'avons pas avalé la Révolution française qui apporta le désordre et nous n'avons pas l'intention d'avaler la Révolution communiste, fille et mère de la misère. Quelques esprits "avancés" s'attardent encore ici aux grands principes de '89, suivant la mode européenne avec, comme toujours, un demi-siècle de distance... Au fond, ce sont d'aussi bons conservateurs que la plupart de ceux qui flirtent avec le communisme... Quant à nous, nous préférons la formule américaine de liberté et d'autorité à la formule française de licence et de tyrannie. Les républiques sud-américaines qui se sont inspirées de celle-ci pataugent encore dans le bourbier où elle les a jetées et dont elles ne semblent pas prêtes de se dépêtrer...

Avec un attachement touchant, nous persistons à chercher en France notre nourriture intellectuelle... Je n'y vois pas d'inconvénient mais à l'avenir nous pourrions le faire plus intelligemment et nous devons le faire avec plus de précaution. La même remarque s'applique à nos relations avec l'Amérique latine. Tout ce qui contribue à multiplier nos contacts avec le monde extérieur doit être encouragé. Mais nous ne faisons pas attention que nous méritons le même reproche que nous adressons à nos compatriotes anglais. Nous leur reprochons de ne faire commerce qu'avec les pays anglo-saxons. De notre côté, nous n'avons de relations culturelles qu'avec des pays latins, excluant totalement non seulement les E.U. et l'Angleterre, mais encore le reste de notre

propre pays. Je concède que le Mexique et le Brésil sont plus colorés et plus pittoresques que l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick. Mais les E.U. et l'Angleterre nous offrent une culture à laquelle ne saurait évidemment se comparer celle de toutes les républiques latines réunies. Depuis quelques années, le snobisme de l'espagnol sévit à Montréal et dans la province en général. L'espagnolite fait partout des ravages. En soi, l'étude de la langue et de la littérature espagnoles est une excellente chose, à condition de garder le sens des proportions. Si on considère l'unité canadienne comme importante, et elle l'est, ne serait-il pas plus intelligent de procéder à des échanges de professeurs et d'étudiants, d'idées, avec l'Ontario et v.g. la Colombie canadienne qu'avec le Mexique et v.g. l'Argentine. A Ottawa, à Toronto, à Vancouver, à Halifax, il y a une foule de gens intelligents, dans les universités et l'administration, le journalisme et les arts qui pourraient venir nous exposer leur façon de voir, de poser et de résoudre les problèmes canadiens de tous ordres, d'une façon qui pourrait être fort intéressante et fort profitable, surtout si l'on songe que ce serait pour nous l'occasion d'aller en faire autant

dans ces différentes villes. Pourquoi le gouvernement d'Ottawa qui prêche tant l'unité n'a-t-il encore rien fait en ce sens? Pourquoi pas le gouvernement de Québec et surtout pas l'Université de Montréal? Ce serait très utile pour nous et une occasion de "rayonner"... Tandis que je reste fort sceptique sur notre rayonnement, par exemple, en France!...

On objecte peut-être que nos compatriotes anglais et nos voisins américains sont de méchants protestants. D'abord ce n'est pas absolument exact, et ensuite je suis sous l'impression qu'il y a d'importantes réserves à faire sur le catholicisme de nos lointains amis d'Amérique du Sud, soit dit sans malice et sans reproche... Je crois donc que nous devrions varier notre régime dans le sens indiqué plus haut...

Quand je songe qu'il y a à l'Université de Montréal un cours sur la France et les peuples slaves dans je ne sais plus quel siècle et qu'il n'y a pas un bon cours sur les relations entre le Canada et les E.U., je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a quelque chose... qui ne marche pas dans le royaume... Et ce quelque chose est que notre légitime francophilie tourne souvent à notre insu à une aveugle, une exclusive et désuète francomanie.

CORNEILLE, CHANTRE DE LA GLOIRE

Roger Duhamel

C'est un signe réconfortant de constater qu'à notre époque de dévaluation morale et souvent de bassesse systématique, il se trouve encore des esprits pour se retourner vers Corneille, pour l'interroger sur les sources de son génie. C'est qu'à un moment où certaines valeurs traditionnelles et éprouvées sont à nouveau mises en question (ou, si l'on préfère, soumises à la question), on ressent le besoin de prendre la mesure de certains titans dont l'oeuvre dépasse le temps et défie les vogues et les engouements. Je ne dirai pas que Corneille puisse répondre à toutes les questions de l'homme contemporain : celui-ci ne le jugerait pas assez subtil, assez nuancé, pour s'abandonner à lui comme un maître à penser.

Comment toutefois ne pas reconnaître que le fils spirituel des guerres de religion, cet amateur de merveilleux, ce sourcier de la gloire, ne puisse se sentir en communauté d'âme avec les hommes qui participent à cette guerre longue où deux fois s'opposent en un tragique affrontement ?

René Bray le croit, qui lui consacre une étude lucide (1) et qui a surtout le mérite de dégager l'apport immense de Corneille à la scène française. On a en effet trop longtemps réduit son message à des proportions modestes. On a voulu faire de lui un habile fabricant de pièces tendues où la volonté jouait le rôle primordial. Je ne diminue pas ce rôle de la volonté, car il est considérable, mais j'aimerais

bien aussi que l'on se rendît compte que ce créateur a élaboré tout un système dramatique dont Racine a hésité et auquel, d'un point de vue technique, il n'a rien eu à ajouter.

Quand Corneille commence son oeuvre, tout est à bâtir. Alexandre Hardy écrit à la hâte des pièces (près de sept cents) pour des troupes de tournée. Il continue de pratiquer les longs développements oratoires et lyriques mis à la mode par la Renaissance. Jean Mairet, dans ses tragédies, est fidèle à la conception des Anciens et, dans ses pastorales, reprend volontiers les procédés de **l'Astrée**. Jean de Schelandre va plus loin : il proteste avec la dernière énergie contre les nouvelles règles dont on commence à sentir le besoin. Quant à Jean Rotrou, le talent ne lui fait pas défaut—son **Saint Genest** en est la démonstration évidente,—mais il a le malheur d'émerger à la notoriété au moment où les premiers succès de Corneille apprennent à la France qu'un grand poète tragique lui est né.

Pendant longtemps, on a cru que le héros cornélien abolissait l'homme. Vous connaissez le vieux parallèle d'école : Corneille peint les hommes tels qu'ils devraient être, Racine, tels qu'ils sont. C'est une opposition simple et qui passe le sujet. Corneille est dur, sans doute ; il n'est jamais inhumain. Au lieu de l'abandonner aux dévastations de la passion, il croit l'homme capable, dans la lutte, de s'accomplir, de triompher. Il fait confiance à son semblable et ne le

traite pas comme un fétu de paille errant au hasard des vents. Corneille est professeur d'énergie ; on le lui a assez reproché. Au lendemain de **Polyeucte**, on lui a même prêté, à faux, des intentions jansénistes. Bien au contraire, il ne cherche pas dans le mysticisme une voie d'évasion, il accepte l'homme dans son environnement terrestre. Son cartésianisme lui évite toute rupture d'équilibre.

Je m'accorde entièrement avec René Bray quand il conclut son essai par ces quelques lignes : **Corneille se suffit à lui-même. Il est chrétien, certes ; mais, formé par les Jésuites, il professe une piété sans ascétisme. La terre n'est pas pour lui l'antithèse, mais l'image du ciel. La démarche de Rodrigue se sacrifiant à son amour est la même que celle de Polyeucte obéissant à son Dieu. Le christianisme chez Corneille s'unit à l'humanisme ; notre poète est un humaniste chrétien. Sa grande vertu est de développer l'homme. Le sacrifice qu'il prône n'est pas une mutilation, mais un enrichissement. Il exalte en nous tous les grands sentiments : l'amour, le dévouement à la patrie, le sens de la justice, la foi...**

On peut croire qu'il n'est pas beaucoup d'oeuvres plus saines ni plus grandes à proposer à notre temps (2).

Corneille est magnifiquement accordé à son temps. Si l'on ne regarde que les apparences, il n'est qu'un bourgeois de Rouen, un juge fidèle à sa charge, un bon père de famille. Mais au-dessous de cette couche, il y a une source perpétuelle d'héroïsme, une passion tenace de la gloire. Non pas tellement pour lui-même, encore qu'il ne soit pas insensible aux attraits du succès. Mais il vit au même siècle que Richelieu, Mazarin, Louis XIV, Condé, Turenne, l'ombre que pro-

jettent ces grands personnages l'encourage à exalter les passions généreuses, les nobles ambitions, à chanter la gloire.

Cette gloire n'est pas vaine gloriole, morgue hautaine ou jactance, elle est l'expression de la fidélité au devoir. Blessée dans son amour filial, Chimène s'écrie :

Il y va de ma gloire, il faut que je me venge (3).

Elle ne désavoue pas toutefois, car elle est humaine, son amour pour Rodrigue :

Pour conserver ma gloire et finir mon ennui,

Le poursuivre, le perdre, et mourir après lui (3).

La bravoure de son amant parti combattre les Maures risque bien de l'ébranler dans ses courageuses résolutions, dans son abnégation ; mais elle se reprend bien vite :

Voiles, crêpes, habits, lugubres ornements,

Pompe que me prescrit sa première victoire,

Contre ma passion soutenez bien ma gloire (4).

Ce n'est qu'une fois l'épreuve passée, une fois l'honneur sauf, qu'on peut envisager l'union éventuelle de Rodrigue et de Chimène qui, après avoir satisfait aux exigences familiales, ont désormais conquis le privilège de songer à leur amour. Le roi le déclare à Chimène :

Ta gloire est dégagée et ton honneur est quitte (5).

Relisez **Horace** dans la même perspective. Revenant du combat, le jeune Horace doit répondre de la mort de son beau-frère Curiace à sa soeur Sabine. Il ne cherche pas des excuses qui lui paraîtraient, à lui, terriblement vaines, mais il essaie d'entraîner

l'épouse éplorée sur le plan élevé où il agit lui-même :

Participe à ma gloire au lieu de la souiller (6).

Ne cherchez pas chez lui une trace de remords : il n'en est aucun. Le devoir seul demeure. Les conséquences funestes, qu'il comprend, sont bien incapables de ralentir son ardeur :

Je m'immole à ma gloire, et non pas à ma soeur (7).

Dans **Cinna**, dans **Pompée**, dans **Théodore**, dans **Rodogune**, c'est toujours le même appel à la gloire qui retentit en échos exaltés, voire pathétiques. Cette gloire qui est **l'éclat de toutes les victoires de l'homme sur soi-même, de tous les renoncements volontaires qui s'accroissent au cours d'une vie humaine (8).**

Les contemporains ne s'y trompèrent pas. Des envieux purent lui marchander ses mérites : la cabale est de tous les temps. Mme de Sévigné, qui avait le goût souvent enthousiaste et juste (sauf pour Racine), ne tarit pas d'éloges. Le 15 janvier 1672, elle écrit à sa fille : **Croyez que jamais rien n'approchera, je ne dis pas surpassera... les divins endroits de Corneille.** Elle y revient le 9 mars suivant : **Je suis folle de Corneille... Il faut que tout cède à son génie.** Quelques jours plus tard, toujours à sa fille : **Vive donc notre vieil ami Corneille ! Pardonnons lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent ; ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; et, en un mot, c'est le bon goût, tenez-vous-y.**

Oui, Boileau, s'il est plus mesuré, sait rendre justice à Corneille, même s'il accorde ses secrètes tendresses à son ami Racine. On connaît aussi les propos élogieux de La Bruyère dans

le premier chapitre de ses **Caractères**. Au siècle suivant, j'aime beaucoup retenir cette observation de Voltaire : **Corneille, vieux Romain parmi les Français, a établi sur le théâtre une école de grandeur d'âme... Chez lui, les Romains parlent en Romains, les rois en rois ; partout de la grandeur et de la majesté. On sent, en le lisant, qu'il ne pouvait l'élévation de son génie que dans son âme.**

Cette dernière phrase exprime la signification de son oeuvre mieux qu'un long commentaire. Corneille avait naturellement l'âme héroïque. S'il identifie dans son théâtre la gloire à la fidélité au devoir, c'est qu'il est lui-même imbu de cette vérité, c'est qu'il ne dissocie pas les grandeurs humaines de l'accomplissement de la tâche de chacun. Il a mis sur la scène de grands sujets, des hommes, insérés dans des circonstances où toute petitesse était d'avance exclue. Mais son enseignement ne se limite pas aux grands de ce monde : la tragédie est au coeur de tout homme, peu importe le théâtre où il ait à agir. Notre gratitude lui est acquise d'avoir apporté **la beauté de la langue, la noblesse des attitudes et des passions, le rituel tragique (9).** C'est un héritage que nous n'avons pas su conserver. Le retrouverons-nous jamais ?

(1) René Bray, **Essai de réédition du génie cornélien**, dans **la Nef** de février 1947, pp. 26 et suiv.

(2) Bray, op. cit., p. 34.

(3) **Le Cid**, III, 3.

(4) **Le Cid**, IV, 1.

(5) **Le Cid**, V, 6.

(6) **Horace**, IV, 7.

(7) **Horace**, V, 2.

(8) Reinhold Schneider, **Grandeur de Corneille et de son temps**. Editions Alsatia, Paris 1943, p. 73.

(9) Robert Brasillach, **Corneille**. Arthème Fayard, Paris 1938, p. 487. — Il y a aussi grand avantage à connaître l'ouvrage très documenté d'Augustin Dorchain sur Corneille, ainsi que le livre, délicat et nuancé, de Jean Schlumberger, **Plaisir à Corneille**.

PROPOS UNIVERSITAIRES

Jean-Marie Morin

TROP OU TROP PEU

Le numéro de mars de la Revue de l'Université Laval, nous apporte le texte d'une conférence d'un de ses professeurs, M. Joseph Risi, D.Sc., sur la Suisse.

En dépit de la différence du milieu, de la mentalité, des conditions historiques et autres, ce que ce pays a réalisé pour son unité doit être pour nous un idéal qu'il ne faut pas désespérer d'atteindre.

L'uniformité de l'enseignement, à tous ses degrés, n'existe pas en Suisse. Le seul but qui est assigné à l'enseignement c'est, nous dit M. Risi, de faire de bons citoyens, capables de gagner leur vie honnêtement, et qui placent Dieu et la patrie au-dessus de toute autre préoccupation.

La Suisse est trente-sept fois plus petite que la province de Québec et sa population est légèrement supérieure à la nôtre. Voici sa situation universitaire : une école polytechnique fédérale et sept universités cantonales, toutes de réputation internationale. "Pourquoi, dit M. Risi, sept universités, entraînant tant de dépenses et de dédoublements, dans un si petit pays ? C'est avant tout pour rendre l'instruction universitaire accessible à toutes les classes de la société, mais c'est aussi pour former une nombreuse élite intellectuelle, aussi hétérogène que possible au point de vue social,

mais unie par l'esprit, le coeur, la pensée."

L'exemple de la Suisse devrait faire réfléchir ceux qui prétendent que les difficultés éprouvées par nos universités viennent pour une bonne part de leur nombre. La province de Québec a trois universités, dont deux au service de ses quelque trois millions de Canadiens français et de leurs frères des autres provinces et des Etats-Unis.

Il y a des gens pour qui la fondation de l'Université de Montréal reste une erreur et qui considèrent qu'une faculté de médecine et à Québec et à Montréal, une faculté des lettres et à Québec et à Montréal, etc., est un dédoublement inutile et coûteux. Et chaque fois qu'à l'une de ces universités il est question de créer une faculté ou une école qui existe déjà dans l'autre, ils font entendre de véhémentes protestations et tentent, en soulevant l'esprit de clocher, de faire revivre l'antique rivalité de Sparte et d'Athènes.

Trente-sept fois plus grande que la Suisse, la province de Québec, si elle veut rendre l'enseignement universitaire accessible à toutes les classes de la société et former une nombreuse élite, ne doit pas confiner une discipline dans un coin ou dans l'autre de son territoire.

La preuve est faite qu'il y a avantage à multiplier les centres de diffusion d'un enseignement donné. Les étudiants ne veulent pas ou ne peu-

vent pas toujours s'expatrier. Ici, c'est l'organe qui crée la fonction, et il est facile de constater que les spécialistes d'une science quelconque se rencontrent plus facilement qu'ailleurs dans la région où s'enseigne cette science.

Notre Faculté de chirurgie dentaire reçoit peu de Québécois ; fort peu de Montréalais fréquentent l'École de génie forestier, établie à Québec ; l'École polytechnique compte un très petit nombre de jeunes gens de la vieille capitale.

D'ailleurs, on se plaint du manque de médecins, d'ingénieurs, de chimistes, de physiciens, de sociologues, de chercheurs, en toutes ces sciences, quand, d'autre part, sont établis des contingentements, afin de ne pas surcharger outre mesure les classes. Ce n'est donc pas trop mais trop peu d'universités que nous avons pour former une nombreuse élite.

Il est étonnant comme certains deviennent économes quand il s'agit du progrès intellectuel de la nation canadienne-française, alors qu'ils voient d'un bon oeil n'importe quelle dépense pour le développement de notre réseau routier.

Le rôle de l'Université

Dans une époque de transition comme la nôtre, où les valeurs humaines sont remises en question, il est opportun que certaines vérités soient redites, certains principes réaffirmés.

Le R.P. Rodrigue Normandin, O.M.I., dans la Revue de l'Université d'Ottawa (janvier-mars 1947) rappelle une des missions fondamentales de l'Université. "Former des bacheliers, préparer ses élèves aux carrières de leur choix, tel n'est pas le suprême idéal du

professeur d'université. Tout en rayonnant le vrai par son enseignement, le maître doit pousser plus haut et plus loin sa culture, il doit se livrer à la recherche proprement scientifique.

"Qu'importe, poursuit-il, qu'il ne découvre rien qui ne soit déjà connu. L'effort surtout s'impose. Qui ne le fournit pas avec constance et courage, s'atrophie, s'enlise dans la routine. Excellent répétiteur peut-être il n'a pas l'étoffe du maître qui se renouvelle et se refait sans cesse."

Un autre religieux, de chez-nous celui-là, écrivait ici même, en juin 1945 : "Enseigner, dispenser le savoir acquis à date par l'intelligence humaine, telle est la tâche qu'attendent de l'Université les esprits de culture moyenne. Mais là ne doit pas se borner le rôle d'une véritable université. Il ne suffit pas de jouir de l'héritage du passé, mais nous nous devons de l'augmenter et de laisser à ceux qui nous suivront, un peu plus que ce que nous avons reçu de nos devanciers. "Faire la Science", élucider au moins l'un des problèmes qui barrent la route à l'esprit humain, voici le seul idéal pleinement et vraiment universitaire."

Il serait facile d'ajouter à ces témoignages des textes nombreux et qui prouveraient l'unanimité de tous les universitaires dignes de ce nom, quant au rôle primordial de l'université. Et s'il fut un temps où ils étaient presque seuls à prôner cet idéal, il n'en est plus de même aujourd'hui. Tous les esprits éclairés voient dans l'université la source d'où doit jaillir la lumière.

Au cours d'un symposium organisé par l'Imperial Oil lors du premier congrès annuel de l'Institut de Chimie du Canada, il y a deux ans, et dont le

compte-rendu vient de paraître, les orateurs, venus de toutes les parties du Canada et de l'étranger, ont insisté sur le rôle dévolu aux universités dans le domaine de la recherche.

Mais l'Université ne peut remplir ce rôle sans un personnel qui ne donnera son plein rendement qu'à la condition de favoriser son oeuvre par tous les moyens possibles et de lui accorder des conditions de travail convenables.

Plusieurs suggestions ont été faites par les conférenciers de l'Institut de Chimie, M. David-L. Thomson, de l'Université McGill a montré la nécessité d'encourager les universitaires qui s'adonnent aux recherches en augmentant leur traitement et en leur donnant plus de loisirs pour leurs travaux de recherche. " Les chercheurs compétents, dit-il, doivent disposer de loisirs à consacrer aux recherches. Ils ne doivent pas être surchargés de cours, ni perdre un temps précieux à nettoyer les bouteilles, soin qui pourrait être laissé à des auxiliaires de laboratoires. Ceux qui, par leur savoir, sont le mieux en état de se consacrer aux cours scolaires ou post-scolaires, à la formation d'étudiants et de spécialistes, ne devraient pas être astreints aux corvées administratives, non plus qu'à l'ingrate correction des cahiers de devoirs."

En parlant du traitement des professeurs M. Thomson touche au point névralgique de la question. " Les membres du corps universitaire reçoivent des traitements trop maigres . . . C'est pourquoi, afin d'augmenter leur faible avoir, les professeurs et les techniciens se voient tentés d'écrire des manuels, de donner des causeries en dehors de l'Université, ou bien des consultations qui leur rapportent des honoraires. La chose n'est pas condamnable en soi,

mais elle risque de détourner des experts d'une oeuvre plus utile, qu'ils pourraient mieux accomplir."

Le président du Conseil national des recherches, M. C.-J. Mackenzie signale le même danger. " Beaucoup de professeurs d'universités étudient pour le compte d'industries privées, des problèmes de recherches ad hoc, mais ces professeurs sont guidés surtout par l'intérêt financier. De telles tâches, accomplies avec modération, peuvent devenir un stimulant; mais poussées à l'excès, elles constituent un réel danger pour la vie universitaire."

Un économiste, M. Gilbert-E. Jackson, suggère comme remède de dresser dès maintenant une nouvelle échelle de traitements qui sera beaucoup plus élevée que l'échelle actuellement en vigueur et M. R.-T. Baldwin, des Etats-Unis, est d'avis que "le problème de la rémunération juste pour le chercheur est un de majeure considération."

Les autorités universitaires ne comprennent pas toujours l'obligation qu'elles ont d'aider leur personnel à se réaliser, et le comprendraient-elles, qu'elles n'en ont pas toujours les moyens. C'est aux gouvernements et aux industries qu'il appartient de fournir aux universités l'argent nécessaire à la recherche et à la formation de chercheurs. Les uns et les autres y trouveront un placement sûr qui ne manquera de rapporter.

Au récent banquet des étudiants en médecine de Laval, le Dr Charles Vézina, a souligné le devoir des gouvernants envers les universités. "Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, qu'un pays qui veut devenir grand doit en premier lieu protéger et seconder ses universités. Nous ne devons pas craindre d'entreprendre de vastes projets dont

la réalisation peut paraître impossible à quelques âmes timides. Les projets caressés aujourd'hui par l'Université Laval sont imposés par la force des circonstances et la nécessité du milieu.

Cette situation est également vraie au delà comme en deçà des Trois-Rivières.

Les carrières médicales

Le président de la Fondation Rockefeller publie chaque année un rapport qui constitue une sorte d'inventaire de la situation scientifique aux Etats-Unis et dans le monde. Cette année, dans son rapport, M. Raymond-B. Fosdick déplore la pénurie de personnel qualifié dans les sciences médicales, pénurie qu'il attribue à la pauvreté matérielle des écoles de formation médicale.

"Les écoles médicales qui devraient fournir des chercheurs compétents et en nombre suffisant, déclare M. Fosdick, ne disposent pas des moyens indispensables à cette fin. Une enquête sur les écoles de médecine américaines a prouvé que ce qui était le plus nécessaire ce n'étaient pas des fonds affectés à des recherches déterminées, mais simplement de l'argent pour la formation de médecins.

"Les écoles médicales ont un besoin désespéré d'argent, non pour de nouvelles initiatives, mais pour les salaires, pour l'organisation matérielle de base, pour les services cliniques." Et M. Fosdick laisse entendre en passant que c'est au gouvernement de remédier à la situation.

Les gouvernements comme le public auront beau consacré des sommes énormes pour la lutte contre la paralysie infantile, le cancer, la tuberculose, les maladies du coeur, etc., etc., à quoi cela servira-t-il si l'on ne peut

trouver les hommes de sciences et les techniciens qualifiés pour travailler à ces fins. Leur entraînement est une question d'années, et cela ne s'improvise pas.

Au Canada, dans le domaine médical, il ne manque pas seulement de chercheurs, il manque aussi de praticiens. Le dernier bulletin mensuel de la Banque Royale, qui porte sur la santé publique, révèle que si l'on tient compte de sa nécessité, la carrière de médecin n'est pas aussi encombrée qu'on l'entend dire.

"Il n'y a pas assez de médecins, de dentistes et d'oculistes, est-il dit, pour donner à chaque personne les soins nécessaires pour que toute la population jouisse d'une bonne santé.

"Le nombre des médecins au Canada a un peu plus que doublé dans les quarante ans de 1901 à 1941, mais cette sensible augmentation a à peine marché de pair avec l'accroissement de la population. La Commission de recrutement et de répartition du personnel médical a trouvé qu'en 1943, il y avait 1,261 personnes pour un médecin; 3,477, pour un dentiste; 520, pour une garde-malade. Sur les 8,614 médecins civils, seulement 5,894 exerçaient la médecine générale, et les autres étaient des spécialistes ou étaient attachés à des industries, universités, compagnies d'assurance, service d'hygiène publique ou d'hôpitaux."

De 1920 à 1944, la moyenne annuelle des diplômés a été de 540. De 1939 à 1944, il est mort en moyenne 223 médecins par an. De cinq à dix pour cent des étudiants sont des étrangers et l'émigration nous fait perdre environ dix pour cent de nos diplômés. Pendant les dix années de 1931 à 1940, il est sorti 5,254 médecins des neuf écoles canadiennes, mais le nombre ne s'est accru que de 1,110.

Ces chiffres démontrent que le défaut n'est pas seulement dans la répartition des praticiens à travers le pays, comme certains le prétendent. S'il est important de former des ingénieurs, des chimistes, des physiciens pour la mise en valeur de nos ressources naturelles, il est encore plus important de former de bons médecins pour la sauvegarde de la santé publique.

L'hôpital universitaire

"The Graduate Chronicle", la revue des diplômés de l'Université de la Colombie britannique publie un éditorial qui ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui ont à cœur l'avenir de notre faculté de médecine. Il s'agit du geste posé par le gouvernement colombien en accordant un octroi de \$ 1,500,000 pour la fondation d'une faculté de médecine, plus un octroi annuel de \$ 100,000 pour sa marche.

L'éditorialiste après avoir rappelé que l'Association des diplômés a demandé l'établissement de la faculté de médecine et de son hôpital sur le campus de l'Université déclare que le montant voté par la législature est nettement insuffisant. Il révèle que la commission d'experts médicaux nommés par le bureau des gouverneurs, pour s'enquérir du coût et des avantages d'un hôpital et d'une faculté de médecine sur le campus en était arrivé à la conclusion qu'un montant initial de \$ 5,000,000 plus un octroi d'environ \$ 500,000, pour l'administration étaient nécessaires. — De ces chiffres comparés, il déduit que l'Université ne semble pas devoir posséder bientôt sa faculté et son hôpital. Avec l'octroi du gouvernement, dit-il, il est impossible de créer une école de médecine de première classe, et le bureau des gouverneurs préférera, sans doute, retarder l'exécution du projet jusqu'à ce qu'il dispose d'un montant beaucoup plus substantiel que celui octroyé.

Quand il fut question d'un hôpital universitaire adjacent à l'Université, des médecins insistèrent auprès du gouvernement et de l'Université pour que l'école de médecine soit construite près de l'Hôpital Général de Vancouver. Se basant sur le témoignage des experts à l'effet qu'il était infiniment préférable que l'École et son hôpital fussent à l'Université, l'Association des diplômés s'opposa à la tentative de ces médecins.

La raison invoquée par le gouvernement pour n'accorder que \$ 1,500,000 au lieu de \$ 5,000,000 est qu'une école d'où ne sortiraient que 50 diplômés par année ne justifiait pas ce dernier montant.

L'éditorialiste s'élève avec indignation contre cette attitude. On n'attend pas de profits d'un hôpital, dit-il, et on n'établit pas la réputation d'une école de médecine sur le bas prix que coûte la formation d'un étudiant.

La ville de Vancouver manque de lits; la région avoisinante de l'Université se développe rapidement et comptera dix mille personnes de plus d'ici dix ans. Pourquoi, demande-t-il, retarder une construction qu'il faudra faire tôt au tard? La Colombie britannique, l'une des plus riches provinces du Dominion, doit donner l'exemple et son gouvernement doit avoir comme premier souci de suivre le progrès de la médecine.

"La recherche en médecine, devenue si importante, demande des laboratoires équipés de première classe. Et le gouvernement ne peut se permettre de lanterner plus longtemps en face du problème de la lutte contre le cancer, la tuberculose ou d'autres maladies. En fait, un dollar dépensé judicieusement aujourd'hui peut signi-

fier pour l'avenir beaucoup de dollars épargnés à la province, obligée de prendre soin des malades et des vieillards."

Le peuple de la Colombie commence à être fatigué de la pauvre contribution du gouvernement en ce qui concerne les travaux publics.

"Il a présentement une occasion de fonder une institution de grande classe sur le campus de l'Université qui rehaussera celle-ci, de s'occuper des étudiants "oubliés" de pré-médicale, dont plusieurs sont des anciens combattants, de donner à la population de Vancouver une protection sanitaire adéquate et nécessaire, et dont les recherches médicales, les diagnostics et les traitements profiteront à tous les citoyens de la province.

"Le gouvernement ne devrait pas laisser passer une telle occasion."

Nous avons tenu à donner cette longue citation afin de montrer l'intérêt porté à la cause universitaire et médicale par les diplômés de Vancouver, et de montrer aussi comment ils considèrent le devoir du gouvernement envers l'Université et la santé publique.

La question d'un hôpital universitaire est depuis quelques années à l'ordre du jour chez nous. Trois ailes de l'immeuble universitaire ne demandent qu'à être terminées pour recevoir des malades; une somme d'environ \$ 2,000,000, votée par le gouvernement attend qu'on décide si l'hôpital sera un hôpital général ou un hôpital de spécialités. Ici, comme à Vancouver, les hôpitaux sont surpeuplés et la construction de nouveaux hôpitaux ne peut plus attendre.

Certains universitaires estiment que les locaux assignés à l'hôpital universitaire, vu le développement gigan-

tesque de l'Université depuis cinq ans, devraient être offerts à d'autres facultés qui sont actuellement trop à l'étroit. Cette lutte pour l'espace vital, tout en procédant d'une louable émulation, ne devrait pas compromettre l'avenir de la faculté de médecine. Il devrait être possible de résoudre le problème du logement autrement qu'en sacrifiant un moyen indispensable au développement de l'enseignement clinique de la médecine.

IN MEMORIAM

Bien que le devoir d'exalter les mérites de deux membres de la famille universitaire, disparus le mois dernier, appartiennent à d'autres qu'à nous, notre revue ne peut passer sous silence la perte causée par la mort de M. Arthur Léveillé, doyen de la faculté des sciences, et de Me Edouard Biron, docteur en droit "honoris causa" de l'université de Montréal.

La personne de M. Léveillé s'identifiait à l'institution à laquelle il reste attaché jusqu'à la fin. Co-fondateur de la faculté des sciences, dont il fut le directeur des études puis le doyen, il a été un des principaux artisans du magnifique essor de cette faculté et de la renommée qu'elle s'est acquise. Si l'on songe aux modestes débuts de la faculté des sciences, à ses rares étudiants d'alors, en regard de ses nombreux instituts et de ses quelque six cents étudiants d'aujourd'hui, on ne peut s'empêcher d'éprouver une vive reconnaissance pour celui dont le dévouement uni au savoir a largement contribué à ce magnifique résultat.

Dans ces condoléances à Mme Léveillé, le conseil de la faculté des sciences s'exprimait ainsi: "Durant les vingt-six années de son professorat à la faculté, il s'est révélé d'une rare compétence pédagogique. On a men-

tionné également que, tant comme professeur que comme doyen, il s'est prodigué sans compter pour le bien des élèves, le succès de la faculté et de la cause universitaire en général."

Au lendemain de sa mort, un universitaire qui l'a particulièrement connu M. le chanoine Lionel Groulx, écrivait dans le journal **Notre Temps** : "Il appartenait à la vieille garde de l'Université, je veux dire à la génération des pionniers, aujourd'hui peut-être trop oubliés et trop méprisés, qui, un jour, avec des moyens de fortune, tenta d'organiser un enseignement supérieur digne de ce nom."

A la science, au dévouement, M. Léveillé joignait une urbanité parfaite et une foi vivante, qui en faisait un universitaire catholique dans toute l'acceptation du terme.

On ne saurait rendre un meilleur témoignage à la mémoire du regretté disparu qu'en répétant les paroles de son recteur lorsqu'il apprit la triste nouvelle : "Cet universitaire incarnait pleinement le gentilhomme catholique. C'est avec des hommes de cette trempe que l'Université a pu traverser ses épreuves passées. La faculté des sciences lui doit beaucoup de son organisation et de son développement."

* * *

Bien que ne faisant pas partie du personnel de l'Université, Me Edouard Biron n'en a pas moins contribué au rayonnement de l'institution. Il fut l'un de ses diplômés qui par sa culture, son intégrité, sa connaissance du droit, son action bienfaisante au sein de la profession du notariat a fait le plus honneur à son Alma Mater, laquelle, en retour, lui décernait, en 1945, un doctorat en droit "honoris causa".

Dans son éloge du récipiendaire, Mgr Olivier Maurault résumait en ces

termes sa brillante carrière : "Continuateur d'une des plus vieilles études de la métropole, celle du notaire Hétu, fondée il y a quatre-vingt-sept ans, il s'est acquis la meilleure réputation de probité et de compétence. Non content d'asseoir solidement son étude, il a voulu travailler au perfectionnement de la profession tout entière. Secrétaire de la Chambre des notaires pendant vingt et un ans, président de 1939 à 1942, membre à vie de son conseil, il a fait plus que personne pour augmenter le prestige de l'ordre et pour le doter d'une solide organisation. Au surplus, homme de belle culture, grand lecteur que les lettres, l'histoire, les sciences intéressent, il n'a pas refusé de s'occuper d'enseignement et d'éducation. C'est ainsi qu'il est le président de la Commission scolaire de Saint-Léon de Westmount."

Reconnaissants, les notaires de Montréal lui ont rendu l'hommage suivant : "L'Ordre des notaires subit une perte bien difficile à combler. Me Biron, qui aurait exercé sa carrière depuis bientôt cinquante années, toujours au bénéfice de notre ordre, avait été secrétaire de la Chambre dès ses premières années d'exercice, avant d'en devenir le président.

"Nous avons eu l'insigne avantage de bénéficier de son jugement sûr et éclairé, et de son dévouement entier au progrès de notre profession. Durant son stage à la présidence, qui fut un des plus fructueux, il a dépensé toutes ses énergies à promouvoir les intérêts du notaire et nous devons particulièrement à son initiative le nouveau tarif, dans le but d'élever le niveau de notre profession.

"Me Biron a fait grand honneur à notre Ordre par sa science légale, sa distinction, sa scrupuleuse probité et son grand amour de la profession.

Nous pouvons dire qu'il fut un parfait notaire. Nous déposons sur sa tombe le témoignage de notre plus vive reconnaissance."

Pour sa part, l'A.G.D.U.M. doit reconnaître qu'il fut l'un de ses membres qui manifestait le plus grand intérêt à la vie de l'Université.

DOCUMENTS

● ÉCONOMIE — POLITIQUE SOCIOLOGIE

ASSURANCES : *L'Assurance-automobile et la sécurité de la route de la P. de Q.* Etienne Crevier — "Assurances", janvier 1947 (114^e année, no 4) pp. 149-162.

CONSTITUTION *La Situation . . . ce soir sur le front fédéral-provincial* — F. A. Angers — *L'Action Nationale*", mars 1947 (vol XXIX no 3) pp. 169-188.

LANGUE : *Langue et pensée nationales en Suisse* — J. Risi — "Revue de l'Université Laval", mars 1947 (vol. I no 7) pp. 527-543.

MASSES : *Les Masses* — Jules Monnerot — "La Nef", décembre 1946 (3^e année no 25) pp. 17-29.

SOCIALISME : *Le socialisme chez Carl Marx* — Robert Aron — "La Nef", janvier 1947 (4^e année no 26).

● MÉDECINE

CHIRURGIE : *Progrès dans la chirurgie du système nerveux sympathique* — Urgel Gariépy — "Bulletin de la Faculté de Médecine, Université de Montréal", février 1947 (vol. I no 2) pp. 22-28.

NEUROLOGIE : *A propos de la maladie de Little* — Jean Saucier — "Bulletin de la Faculté de Médecine, Université

de Montréal", février 1947 (vol. I no 2) pp. 28-31.

PSYCHIÂTRIE : *L'Angoisse* — Eugène Polasse — "La garde-malade canadienne-française", mars 1947 (vol. XX no 3) pp. 114-117.

ENDOCRINOLOGIE : *Physio-pathologie des glandes endocrines chez le nourrisson* — Roland Thibodeau — "Laval Médical", mars 1947 (vol. 12 no 3) pp. 304-319.

● ÉDUCATION

TENDANCES : *Modern Trends in Education* — R. C. Wallace — "The Queen's Review", february 1947 (vol. 21 no 2) pp. 33-39.

Courants nouveaux — Paul Benoît, s.j. — "Collège et Famille", mars 1947 (vol. IV no 2) pp. 65-75.

● ARTS ET LETTRES

MAURIAC : *Mauriac, romancier catholique* — Jacques Tremblay, s.j. — "Collège et Famille", mars 1947 (vol. IV no 2) pp. 79-87.

PÉGUY : *Péguy, écrivain bergsonien* — "La Nef", décembre 1946 (3^e année no 25) pp. 75-84.

UNIVERSITÉ : *Le rôle et l'avenir de la Faculté des lettres de Laval* — Maurice Lebel — "L'Action Nationale", mars 1947 (vol. XXIX no 3) pp. 193-204.

— INSTITUT D'OPTIQUE —

Organisme d'enseignement scientifique et pratique
ayant pour objet l'optique générale et appliquée.

Paul Lippens

directeur et fondateur

I — ORGANISMES D'ENSEIGNEMENT DE L'OPTIQUE

Instituts en Europe et en Amérique.

Il existe en Europe et en Amérique des institutions pour l'enseignement de l'optique et de ses diverses applications pratiques, techniques et industrielles. Par tradition, ces organismes portent le nom d'instituts d'optique. Dans les pays où il existe des instituts de ce genre, d'importantes industries d'optique prospèrent grâce à la valeur des savants et des techniciens qu'elles en tirent.

Les instituts d'optique contribuent largement à la diffusion de cette science physique à travers le monde. En outre, ils favorisent l'accroissement de la puissance économique des nations qui les soutiennent. C'est ainsi que l'Allemagne d'avant-guerre et la Suisse avaient su se tailler une réputation incontestable dans la fabrication de lentilles de la plus grande correction, de même qu'une pléiade d'appareils d'optique de haute qualité et d'instruments de précision de marques insurpassables.

La France possède son Institut d'Optique Théorique et Appliquée, où l'on prépare des techniciens et des artisans pour toutes les sphères de l'optique ; ses laboratoires de recherches et d'essais sont un centre très important d'enseignement de l'optique pure ; on s'occupe aussi d'optique instrumentale, d'optique mécanique et même d'optique physiologique. Ce puissant

organisme s'impose pour établir la continuité entre les laboratoires scientifiques des diverses facultés et écoles supérieures pour l'enseignement technique et les usines industrielles de mécanique de haute précision.

Parmi les instituts d'optique du nouveau monde, le plus réputé est celui de Rochester, aux Etats-Unis. De cette école supérieure, de nombreuses industries américaines tirent leurs techniciens et leurs ingénieurs-opticiens.

Rôle et bienfait d'un institut d'optique.

L'importance de la science optique dans ses nombreuses sphères n'est pas à démontrer. Elle trouve en effet diverses applications dans les spécialités médicales et paramédicales, telles que l'ophtalmologie, la dioptrique de l'oeil et sa correction, l'optalmoscopie, l'ophtalmométrie, l'orthoptique, la rétinoscopia statique et dynamique, en un mot, la partie de cette science qui intéresse le médecin-oculiste et l'opticien-optométriste. Si son évidence s'affirme en ophtalmologie, il n'en est pas moins évident que la science optique se rencontre et se retrouve dans plus d'une nécessité pratique et d'usage courant ; il faut à l'astronome un télescope puissant ; il faut à l'ingénieur un transit précis ; au bactériologiste un microscope de construction parfaite ; sans vouloir mentionner toutes les autres applications de cette science, on peut se limiter à n'énumérer que les appareils à photographie, à cinématographie,

graphie, à radar et à télévision, ainsi que tous les instruments qui découlent des lois de la réflexion et de la réfraction.

Malgré sa prépondérance accrue, l'optique instrumentale est demeurée au pays au second plan pour ne pas dire qu'elle a été ignorée tout à fait.

Pourtant, les industries modernes réclament les services des techniciens experts pour la fabrication, la démonstration, l'utilisation et le perfectionnement des instruments d'optique et de précision.

Le rôle d'un organisme comme celui d'un institut d'optique consiste donc à favoriser les recherches, à publier des travaux originaux, à parfaire des inventions, à soutenir scientifiquement des industries, et à promouvoir l'essor de toute une nation dans une science pratique, qui comporte d'innombrables spécialisations.

II—NECESSITÉ D'UN TEL ORGANISME AU CANADA.

Besoin de l'industrie.

La science optique et l'industrie présentent parmi les branches de l'activité humaine une physionomie spéciale ; l'optique touche à tant de problèmes, l'industrie de l'optique répond à des besoins si divers qu'il doit se former, entre le savant dans son laboratoire et l'ouvrier dans son atelier, un échange constant d'idées et de conseils.

Les découvertes scientifiques dans le domaine de l'optique sont incalculables et exigent des connaissances très vastes. Toutefois, les diverses sphères industrielles correspondant à cette science sont bien peu développées au Canada, bien que notre pays fasse un usage considérable d'appareils et d'instruments de ce genre. Aussi manquons-nous de compétences dans la fabrication et le perfectionnement

d'appareils d'optique et de haute précision.

L'Institut se propose de promouvoir toute initiative susceptible de resserrer les liens entre les hommes de science et les ouvriers canadiens ; dans ce dessein, il déploiera des efforts intenses pour recueillir tous les renseignements susceptibles d'intéresser nos compatriotes désireux de voir se nouer ou se développer des relations entre les chercheurs et les industriels ; de collaborer à toute étude facilitant l'établissement d'industries nouvelles ou le développement d'industries déjà existantes, pour lesquelles les diplômés auraient des aptitudes acquises ; de créer un mouvement de propagande de vulgarisation de la science optique et ses applications.

Pour répondre aux besoins des ouvriers ou guider leur ingéniosité, il faut un technicien averti de ce que le calcul et la matière peuvent fournir. C'est par l'Institut d'Optique que la formation de ces techniciens experts sera assurée. Il contribuera à habiliter des spécialistes pour des carrières nouvelles, où l'encombrement et le surnombre ne pourront jamais se faire sentir.

En cela, nous ferons oeuvre patriotique, répondant à un besoin urgent de ressaisir toutes nos forces nationales et, particulièrement, dans un domaine où nous n'excellons guère. Nous avons le devoir envers notre patrie de faire en sorte qu'un jour nous cessions de laisser le champ libre à l'importation ou à l'entrée d'étrangers, qui tireront avantage de nos lacunes et s'imposeront encore parmi nous.

Raisons du choix de Montréal.

Montréal, tout aussi bien que Paris ou Rochester, peut posséder un tel Institut, et doit jouir à son tour d'une influence nouvelle à travers le Canada et même à travers toute l'Amérique.

Afin d'atteindre ce but nous devons faire un effort incessant pour perfectionner notre fabrication et répandre des produits originaux et de construction parfaite sur le marché mondial.

Montréal est tout désigné à devenir le siège d'un semblable organisme. Métropole du Canada, Montréal s'impose comme centre de l'enseignement scientifique : tout d'abord notre ville renferme deux grandes universités, considérées comme les pôles de la science et de la culture française et britannique en Amérique ; de plus, les nombreux laboratoires d'optique-lunetterie et les importateurs semblent avoir choisi notre ville comme plaque tournante de distribution des produits de l'optique. Signalons en passant que, malheureusement, presque toutes ces organisations sont à l'heure présente sous le contrôle étranger.

La guerre a exigé l'usage d'un matériel très coûteux pour notre patrie. Si seulement le Canada avait possédé un Institut national d'Optique, comme celui que nous sommes en voie de réaliser, notre dette aurait pu être réduite considérablement par la fabrication canadienne, au lieu d'être grossie par nos achats onéreux à l'étranger. C'est d'ailleurs un motif comme celui-là qui a fait surgir en France, en 1916, la création de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée de Paris.

Outre ces motifs impérieux, pour nous, Canadiens français, une autre raison d'ordre supérieur milite en faveur de la réalisation de notre Institut d'Optique. En effet, cet organisme ne doit pas être simplement un moyen d'assurer un minimum de connaissances indispensables à l'orientation scientifique de beaucoup de nos compatriotes, il doit être, en outre, une sorte de chambre de compensations, où facultés et école supérieures d'en-

seignement scientifique y apporteront leurs contributions et en tireront des avantages précieux.

III — INSTITUT D'OPTIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Démarches dès janvier 1946.

En conséquence, le projet d'un institut d'optique méritait une considération prompte. En tout premier lieu, pour atteindre cet idéal, nous avons cherché à intéresser les directeurs de l'École d'Optométrie. Nous avons sollicité leur approbation. Nos démarches remontent à janvier 1946. Le 27 mai suivant, le conseil de l'École d'Optométrie prenait officiellement connaissance d'un mémoire sur l'enseignement de l'optique au Canada, ainsi que du projet de fonder un Institut d'Optique, à l'Université de Montréal.

Par un heureux concours de circonstances, à l'issue d'un congrès d'optométristes, le soir du 6 novembre, les directeurs de l'École d'Optométrie d'adopter à l'unanimité une résolution à l'effet d'appuyer, à la Commission des Etudes de l'Université de Montréal, le projet de création de l'Institut d'Optique.

Deux jours plus tôt, les journaux avaient rapporté que monsieur Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences de l'Université Laval, avait appelé de ses vœux, devant les optométristes réunis en congrès à Québec, la "fondation d'un institut d'optique canadien-français qui jouerait en Amérique le même rôle que l'Institut d'Optique de France, lequel rayonne sur toute l'Europe". A peine rentré d'un voyage en France, monsieur Pouliot saisissait l'occasion d'émettre un vœu de fondation de pareil institut au Canada français. A Montréal, depuis dix mois déjà, sous le sceau du secret jalousement gardé, l'organisation d'un tel institut était en marche et allait fran-

chir de nouvelles étapes. La déclaration de monsieur Pouliot constitue donc un témoignage d'autorité en faveur du bien fondé de notre projet, et renforce notre foi en sa réalisation.

Prérogatives de l'Institut d'Optique.

Pour assurer son plein épanouissement, l'Institut d'Optique de l'Université de Montréal devait avoir son autonomie. Celle-ci paraît essentielle à son développement en raison même du grand nombre des ramifications de cette vaste science. L'Institut doit être organisé indépendamment des autres facultés ou écoles déjà existentes; il formera ses cadres sans solliciter la cession des droits exclusifs des autres facultés dans le domaine de la formation professionnelle. L'Institut sera le dispensateur d'une doctrine et d'un enseignement nouveaux au pays et qui n'ont pas malheureusement été à l'honneur dans les programmes des universités canadiennes. Aussi travaillerons-nous de concert avec les autres facultés et écoles d'enseignement supérieur, à cause des liens communs qui les relient à la science optique. L'Institut d'Optique de l'Université de Montréal, contribuera par tous les moyens possibles au progrès et à l'avancement de la science optique et aux développements de ses applications scientifiques, professionnelles et industrielles. Il aura pour objet d'organiser, de coordonner les études relatives aux diverses sphères de l'optique générale et appliquée.

Dans la pratique, un vaste champ d'action et de nouvelles carrières s'ouvriront aux Canadiens français, grâce à leur compétence et à leur formation adéquate; ils seront en mesure d'accéder aux postes les plus enviables, certains même d'entre eux pourront parvenir à établir ou à diriger des entreprises de grande envergure au pays ou à l'étranger.

L'Institut agrandira ses cadres de manière à recevoir nos hommes de science, qui viendront chez-nous puiser à la vraie source un complément de science en optique appliquée, désireux d'accomplir des travaux de recherche, de parfaire une invention ou d'obtenir notre certificat d'études supérieures en optique théorique et appliquée, en vue d'une maîtrise ou d'un doctorat en science optique.

FONDATION DE L'INSTITUT D'OPTIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Lors de la 177^e réunion de la Commission des Etudes de l'Université de Montréal, tenue le jeudi 12 décembre 1946, à 3 heures de l'après-midi, au sclon du Recteur, en compagnie de Me Henri-Paul Lemay, le soussigné, après avoir présenté un mémoire sur l'enseignement de l'optique, mémoire préparé en collaboration avec le R.P. Emile Cambron, s.j., M. Alfred Ayotte et Me Henri-Paul Lemay, soumettait le projet de l'Institut d'Optique de l'Université de Montréal.

Après délibération, sur proposition de Mgr Olivier Maurault, p.s.s., recteur, appuyé par Me Guy Vanier, la Commission des Etudes, à l'unanimité, approuvait la fondation de l'Institut, auquel elle donnait le rang d'école annexée.

Depuis cette date, en plus de rechercher les moyens de l'équiper de la façon la plus complète, la plus moderne et la plus économique possible, fidèles à la consigne reçue, les fondateurs de l'Institut d'Optique n'ont épargné ni le temps, ni les démarches, ni même l'argent personnel, pour préparer la réalisation de l'Institut d'Optique de l'Université de Montréal.

Dans un avenir rapproché, nous comptons être en mesure de faire connaître d'intéressantes précisions sur le travail accompli.

NOTES DE LECTURE

Mario MEUNIER

RÉCITS SACRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

(Albin Michel)

On ne refait pas l'Évangile, livre unique. A chaque génération cependant, des écrivains se plongent dans le livre sacré et s'essaient à le récrire, chacun y mettant la marque de sa personnalité. **La vie de Jésus** de Papini et celle de Mauriac ne se ressemblent en aucun point et ce sont néanmoins deux livres admirables. De même l'histoire sainte à laquelle nous ont conviés en ces dernières années Franc-Nohain et Daniel-Rops. A vrai dire, le sujet est inépuisable et il y aura toujours à glaner dans ces récits dont l'on apprécie également le dépaysement géographique et le caractère religieux.

Mario Meunier s'est fait connaître comme un helléniste remarquable. J'ai lu de lui des proses étincelantes en marge des plus séduisants mythes grecs. Et voici qu'à son tour il s'adonne aux livres saints, qu'il reprend, dans ses *Récits sacrés*, les pages de l'ancien et du nouveau testament. Il le fait avec une réserve infinie à laquelle nous ne nous serions peut-être pas attendus. C'est qu'en présence de la grandeur toute glose trop éloquente paraît profanatoire. Mieux vaut le respect devant le sujet qui se suffit à lui seul et qui porte en quelque sorte l'écrivain consentant à s'y abandonner en toute humilité intellectuelle.

Meunier regrette que la lecture de la Bible ne soit pas aussi en faveur qu'autrefois. Son inquiétude n'est pas d'ordre religieux, mais d'essence intellectuelle. Il explique fort disertement l'importance de la Bible dans la formation artistique de notre civilisation.

Le lecteur éprouvera un très vif plaisir à relire ces textes qu'il a oubliés depuis le temps lointain où il devait mémoriser pour l'examen les incidents du voyage en Egypte des enfants de Jacob et les impiétés du roi Jéroboam. Il revivra des années révolues qui conservent toujours intactes leurs puissances d'enchantement.

R. D.

Jean HYTIER

LES ARTS DE LITTÉRATURE

(Charlot)

Les Français ont toujours aimé disserter sur la littérature. Je pense bien que pour chaque ouvrage de création, il y a en moyenne deux ouvrages de critique qui paraissent aussitôt pour dégager les tendances, pour réfléchir sur la nature particulière de l'art, pour situer les livres dans le courant de l'histoire littéraire. Y a-t-il abus ? Peut-être bien. Mais j'avoue une secrète faiblesse pour ces commentaires, quand ils émanent d'un commentateur intelligent. On y découvre des raisons nouvelles à notre plaisir et une justification de nos préférences. Ce travail d'interprétation ne me paraît pas vain, au contraire, je l'estime être une manifestation de la vitalité d'une littérature, une démonstration de l'intérêt, souvent passionné, que les hommes y portent.

Jean Hytier, qui a publié tout récemment un **André Gide** en tous points remarquable, fait paraître aujourd'hui un mince volume sur **les arts de littérature**. C'est un recueil, d'essais, dont quelques-uns (pour ne pas dire tous) sont de circonstance, ce qui n'enlève rien à leur mérite, non plus qu'à leur pertinence.

C'est de la critique aérée en même temps que savante, c'est une recherche continue de l'esprit toujours soucieux de cerner la réalité. "J'ai essayé surtout de me forger un instrument d'analyse d'un usage pratique, immédiat, ou, si le mot n'est pas trop audacieux, une méthode critique permettant de porter des jugements de valeur avec une approximation plus sévère que ne le comporte le simple impressionnisme de l'amateur et une compréhension plus souple que les préjugés discrédités des dogmatiques". On lira ainsi des remarques très judicieuses sur l'activité poétique et l'activité esthétique dans la poésie, sur l'esthétique du drame, sur l'art du roman, sur l'esthétique littéraire et l'histoire de la littérature, enfin sur la conduite artistique. Autant de propos qu'un esprit curieux ne peut se dispenser de connaître.

R. D.

PARIS DE MA FENÊTRE

(Editions du Milieu du Monde).

Colette nous entretient de Paris dans un livre captivant. C'est pendant les dures années de l'occupation que son livre a été conçu et écrit. C'est le témoignage sincère d'un très grand écrivain qui s'intéresse beaucoup plus aux petites gens de son quartier, de sa ville, qu'aux graves et trop souvent insolubles problèmes de la politique. N'y cherchez pas des considérations sur les mesures du gouvernement ou sur le déplacement des armées: L'auteur ne travaille pas dans l'immédiat, il lui suffit d'ajouter quelques traits à la jeunesse éternelle de Paris.

Je me demande souvent si l'on se rend pleinement compte du génie littéraire de Colette, de l'opulence de son style savoureux comme un fruit mûr. J'accepte qu'elle ne soit pas une très grande romancière, encore que **Chéri** ait représenté un moment assez important des lettres contemporaines et que son succès soit loin d'être épuisé. Mais pour parler d'elle-même, de ses dieux familiers qui sont les bêtes, les fleurs et les parfums, pour nous entretenir de sa mère et de ses débuts, de ses années d'apprentissage, de sa jeunesse au music-hall et avec Willy, ah! chère Colette... C'est dans l'évocation sensible et lucide qu'elle excelle, qu'elle atteint à des trouvailles qui la classent d'emblée parmi les rares écrivains français contemporains qui aient maîtrisé toutes les embûches de la langue et dégagé des vocables toute leur magie et toute leur incandescence.

Rien d'appuyé, aucune recherche de l'effet, une phrase allègre et parfois frémissante, un souci d'objectivité qui s'accommode d'une poésie latente, une musique du rythme dont on ne trouve pas l'équivalent exact dans les lettres françaises. Autrefois, on parlait beaucoup d'un écrivain qui était styliste; cette expression est pratiquement tombée en désuétude. S'il fallait la faire revivre, lui redonner son sens le plus plénier, c'est à l'occasion de Colette qu'il serait urgent de le faire. D'autres ont plus de vigueur, plus d'invention, ils jouent sur un registre plus étendu, il n'en est pas qui sache comme elle nous enivrer avec des mots, nous en faire éprouver toute la chaleur humaine. C'est du très grand art.

R. D.

SOUVENIRS D'UN OURS

(Les Éditions de Paris)

Descaves a le culte du souvenir, de l'amitié et de sa jeunesse. Cela demeure tout à fait sympathique. Autodidacte ou peu s'en faut, il conserve donc, comme tous les parvenus de la culture, une sorte de ferveur que les forts en thème ne connaîtront jamais et que les années n'ont pas émoussée. Avec cela, un goût, un besoin du travail constant, le souci de l'oeuvre à faire, l'application de l'honnête ouvrier. Descaves est de son temps, c'est-à-dire de 1900; au mieux, il n'a pas dépassé la guerre de 1914... Ce qui a pu se passer par la suite lui demeure lointain et étranger. Il se renferme alors volontiers en lui-même, affecte un air bougon, rue dans les brancards... et ressasse les souvenirs de la belle époque, alors que l'on se battait autour de ses **Sous-Offs**!

Mais qu'il s'abandonne à sa verve de mémorialiste, qu'il déverse le baluchon des menus faits abolis, et toute une galerie de personnages disparus ressuscite sous sa plume. D'autant plus que Descaves a l'admiration facile et louangeuse pour ceux qu'il aime. Il vous entretient de Léon Bloy et d'Alphonse Daudet, de Jules Renard et d'Edmond de Goncourt, de Zola et de l'abbé Mugnier, sur le mode de l'intimité, voire parfois de la camaraderie. Quand il en vient à Huysmans, c'est de la passion rétrospective; Descaves lui donne du "cher maître" avec une générosité jamais lassée. C'est une justice à lui rendre qu'il a beaucoup aimé ses compagnons de lettres et qu'il a eu l'âme assez haute pour se passionner des idées.

Il nous intéresse davantage quand il nous fait, sur le ton agressif, la petite chronique de l'Académie Goncourt dont il est, parmi le groupe des fondateurs, le seul survivant, avec Rosny jeune, qui compte aujourd'hui 88 ans. Il est assez beau de le voir ferrailer ferme pour l'admission d'un nouveau membre, pour le couronnement de telle ou telle oeuvre. Mais comme il se renfrogne vite si l'on ne se range pas à ses vues! De ce bouquin écrit au fil des souvenirs se dégage la figure d'un bon bougre d'écrivain, attaché au naturalisme de ses vingt ans et fidèle à la cause de l'esprit.

R. D.

Arthur KOESTLER
LE ZÉRO ET L'INFINI
(Calmann-Lévy)

Voici la plus étonnante analyse psychologique que l'on puisse faire des procès de Moscou. Comment se fait-il que des hommes qui ont occupé dans le gouvernement de leur pays des postes de commande, une fois tombés en disgrâce, s'empressent de battre publiquement leur coulpe, de s'accuser eux-mêmes des pires forfaits ? C'est peut-être là un fait sans précédent dans l'histoire. Un personnage imaginaire, Roubachof, qui appartient à la vieille garde révolutionnaire, est chargé de nous faire pénétrer dans les arcanes de ces consciences qui déroutent notre logique occidentale. (Ce qui ne signifie pas que le marxisme n'ait pas sa logique à lui, et singulièrement brutale et précise).

Voilà où nous en sommes: qu'un homme se trompe de bonne ou mauvaise foi, cela n'a aucune importance. Tout ce que l'on retient, c'est l'erreur objective, on ne scrute pas les intentions dont l'on n'a cure. La Russie soviétique est parvenue à découronner la mort de son auguste auréole. Le martyr n'existe plus, il n'y a que des exécutions capitales, que l'on baptise de l'euphémisme charmant de liquidations. La mort devient donc une simple mesure de discipline, une décision administrative. On comprend dès lors que Koestler ait jugé pertinent de citer en exergue cette phrase, admirable de cynisme, que l'on trouve dans les **Discorsi** de Machiavel: "Celui qui établit une dictature et ne tue pas Brutus, ou celui qui fonde une république et ne tue pas le fils de Brutus, celui-là ne régnera que peu de temps". Staline n'a jamais négligé cette tragique évidence.

Le zéro et l'infini est à certains égards un grand livre; c'est surtout un très important document psychologique. Rédigé sans recherche de style, sans aucune fioriture, il nous oblige à réfléchir sur le climat moral de la Russie soviétique. Et quel temps fut jamais plus propice à pareilles méditations !

R. D.

Joseph PEYRÉ
PROIE DES OMBRES
(Éditions du Milieu du Monde)

Peyré est l'auteur souvent étincelant et toujours viril de **Sang et lumières** et de **Roc-Gibraltar**. Voici un écrivain qui affectionne l'héroïsme et y voit, avec raison, une source

inépuisable de poésie. Les grands destins l'attirent, les destins éblouissants qui balaient la monotonie quotidienne pour émerger dans la lumière très vive de l'extraordinaire. Cette fois-ci, il nous raconte l'histoire tragique de la construction du Transsaharien, une aventure qui a exigé des hommes qu'ils se dépassent eux-mêmes et qui les a portés à leur plus haut point de tension. J'ai sans doute tort de dire ici qu'il raconte, il chante plutôt, sur le mode épique, ces randonnées incroyables dans le désert, mais dans tout cela, il ne perd jamais de vue le facteur proprement humain. "Je crois pour ma part, écrit-il, à un destin dont on retrouve à chaque pas l'enchaînement, la main, et qui posséda tour à tour les chefs de l'équipe. Le poème semble d'ailleurs, avec sa construction, son rythme, l'équilibre de ses stations et de ses strophes, l'œuvre même d'un dramaturge". A ceux qui apprécient le dépaysement, à la fois géographique et psychologique, il n'est que de conseiller **Proie des ombres**: ils vivront un voyage merveilleux...

R. D.

André BRINCOURT
SATAN ET LA POÉSIE
(Grasset)

Les amateurs de poésie auraient tort de négliger ce petit ouvrage qui apporte des gloses très intéressantes sur l'inspiration et la technique. L'auteur découvre Satan dans l'essence de la poésie et ce diabolisme se manifeste dans la part de transformation qui est à la base de tout art. Son livre porte sur l'étude des moyens dont le poète dispose pour imiter Dieu dans son acte créateur et sur les rapports de l'art et de la nature. Chemin faisant, il éclaire beaucoup de problèmes qu'il faut résoudre, de façon différente, à chaque génération, puisque nous ne les envisageons jamais sous le même angle de nos prédécesseurs. Sur les relations du mot et de l'idée, par exemple, on trouvera plusieurs observations précieuses. J'ai beaucoup goûté la mesure dont fait preuve Brincourt dans ses considérations sur le sens du poème, sur la poésie consciente et inconsciente. C'est un sujet tellement galvaudé à notre époque où l'on a voulu souvent ériger l'obscurité en dogme. "C'est une erreur de croire que le mot devient poétique lorsqu'il cesse d'avoir un rapport quelconque avec sa propre signification". Ce qui ne fait pas de Brincourt, admirateur de Baudelaire, de Rimbaud et de Mallarmé, un partisan de la poésie didactique à la Delille !

R. D.

Henri CAVAILLÈS
**LA ROUTE FRANÇAISE,
SON HISTOIRE, SA FONCTION**

(Paris, Armand Colin)

Henri Cavailès s'était fait remarquer déjà par sa belle étude de la Houille Blanche². Voici qu'il présente une étude magistrale de géographie humaine sur la Route Française, son histoire, sa fonction. On a déjà écrit plusieurs monographies sur la route, son évolution, son adaptation au commerce, sa rivalité avec le rail, etc. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'on présente une synthèse géographique de la route appliquée à un pays.

Cavailès divise son étude en trois parties; trois périodes historiques: la route royale, la route française au temps des diligences et la route nouvelle. Dans chacune de ces parties, il raconte l'histoire de la route d'abord, de sa fonction ensuite. Ainsi, il nous parle des réformes de Colbert, de Trudaine, de Turgot, de la route française à la veille de la révolution, sous la révolution et l'empire, sous la Restauration, et de celle d'aujourd'hui. Puis, il traite des fonctions que la route remplit à chacune des phases et des transformations qu'elle subit. Nous voyons la route s'adapter aux communications de plus en plus compliquées, aux messageries, aux fonctions militaires, à la circulation locale et nationale, et évoluer avec le progrès moderne. Alors les ponts, les corvées, les constructions de routes, l'administration, la voirie, tout change; et le matériel aussi; de la voiture, on passe aux diligences puis à l'auto.

Aux nouvelles tâches, de nouveaux moyens. Ainsi à l'augmentation du trafic, du poids des véhicules, de leur vitesse, la route est appelée à de nouvelles tâches. Si la route a

influencé par sa fonction de relier et d'ouvrir de nouveaux territoires, le développement de la production, des transports, et de la consommation, souvent, elle a subi l'influence de ces facteurs et dut s'élargir, se solidifier, se multiplier. "Ainsi, nous assistons à un développement simultané et concomitant des besoins et des moyens. Comment s'effectue cette double évolution? Quelle est celle qui précède l'autre? La réponse est en somme assez simple. Chacune des deux réagit l'une sur l'autre. C'est presque toujours le besoin qui crée l'organe. Mais l'inverse est tout aussi vrai, car le progrès même de la construction provoque de nouveaux besoins. C'est une sorte d'émulation continuelle à qui attrapera l'autre, un effort continu d'adaptation."

L'auteur n'oublie pas non plus les serviteurs de la route, ceux qui vivent par elle et sur elle.

C'est dans la dernière partie, cependant, qu'il donne toute sa mesure alors qu'il traite de l'auto, du réveil de la route, des problèmes de circulation, de la rivalité du rail et de la route.

Les routes "comme les artères et les mille vaisseaux qui font circuler le san dans le corps humain" entretiennent l'activité et la vie. Que seront-elles demain? Armes de guerre ou messagers de paix? "Quelle que soit la puissance de leur réaction, leur action, elles ne sont que des outils ou des moyens. Tout dépend de l'homme, de son intelligence, de sa volonté et de l'usage qu'il fera d'elles".

Voilà comment monsieur Cavailès a si bien exprimé la route en tant qu'un fait géographique éminemment humain.

Pierre CAMU, jr.

